

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 04 avril 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 avril 2022

ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DE LA DÉCHETERIE SITE DE SOUCHE, AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX LOT 1 DÉCONSTRUCTION, DÉSAMIANTAGE, TERRASSEMENT VRD

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Valérie BELY-VOLLAND à Bastien MARCHIVE, Marie-Christelle BOUCHERY à Sophie BOUTRIT, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Anne-Sophie GUICHET à Nadia JAUZELON, Florent JARRIAULT à Alain CANTEAU, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à Anne-Lydie LARRIBAU, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGÉ, Corinne RIVET BONNEAU à Sophie BROSSARD, Florent SIMMONET à Cédric BOUCHET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Titulaire absent excusé :

Alain CHAUFFIER.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 AVRIL 2022****ETUDES ET PROJETS NEUFS - REQUALIFICATION DE LA DÉCHÈTERIE SITE DE SOUCHE,
AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX LOT 1 DÉCONSTRUCTION, DÉSAMIANTAGE,
TERRASSEMENT VRD**

Monsieur **Dominique SIX**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération C-2903-2019 du Conseil d'Agglomération du 4 mars 2019 approuvant le programme et l'enveloppe financière travaux et équipements pour la requalification de la déchèterie de Souché à Niort ;

Vu la délibération C-88-04-2021 du Conseil d'agglomération du 12 avril 2021, approuvant le lancement de la consultation et la signature des marchés de travaux pour la requalification de la déchèterie de Souché à Niort ;

Par décision en date du 13 janvier 2022, un premier avenant relatif aux délais de réalisation a été notifié aux lots 1, 2 et 3.

La présence de réseaux amiantés enterrés était suspectée au moment des études. Un bordereau des prix unitaires, pour ces travaux non quantifiables au moment du lancement de la consultation, avait été établi afin de pouvoir commander et rémunérer les prestations nécessaires en cas de besoin.

Par ailleurs, la Maîtrise d'Ouvrage a souhaité procéder à quelques ajustements : reprise de l'entrée, du piézomètre et pose de fourreaux destinés à recevoir de futures liaisons fibre optique.

Enfin, une faille polluée sous l'ancien filtre à sable a été découverte.

Ces modifications entraînent des évolutions financières au lot 1.

Marché	Entreprise	Lot	Montant initial €HT	Montant de l'avenant € HT	Montant total € HT
2021089	EIFFAGE ROUTE SUD OUEST	1 – Déconstruction, désamiantage, terrassement, VRD et génie civil	810 387,05	76 205,91	886 592,96

Le montant total des travaux (marchés de base + avenant) est donc de 1 834 755,00 € HT.

Les crédits nécessaires pour réaliser l'opération sont inscrits au budget principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant n°2 au marché n°2021089 passé avec l'entreprise EIFFAGE pour le lot 1 Déconstruction – Désamiantage pour un montant de 76 205,91 € HT portant le montant total du marché de 810 387,05 € HT à 886 592,96 € HT.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Dominique SIX

Vice-Président Délégué